



Académie  
Créteil  
Éducation  
Nationale  
Enseignement  
Supérieur  
Recherche

Rectorat

DPE

Affaire suivie par  
Antoine Kakousky

Téléphone  
01 49 81 60 03  
Fax  
01 49 81 60 90  
Mél  
Ce.dpe  
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Créteil, le 15 juin 2004

Monsieur le secrétaire général,

Par courrier en date du 10 juin, vous attirez mon attention sur le cas des entrants mutés en extension sur zone de remplacement dans le projet de mouvement. Vous me demandez de réouvrir le serveur SIAM, afin qu'ils puissent saisir leurs préférences géographiques d'affectation.

Il m'apparaît que la situation de ces TZR nommés en extension doit s'apprécier au regard des modalités d'affectation en extension des personnels qui arrivent sur des postes définitifs en établissement. Ces derniers, lorsqu'aucun de leurs vœux n'est satisfait, peuvent être, par le biais de l'extension nommés en établissement. Dans ce cadre, il ne leur est pas demandé de formuler des préférences géographiques. Il y aurait donc un paradoxe à solliciter pour des préférences géographiques les néo-titulaires arrivés en extension sur zone de remplacement, alors qu'une telle procédure n'est pas mise en œuvre pour ceux arrivant en extension sur poste en établissement.

Dans un souci d'égalité de traitement des personnels ainsi nommés en extension, je ne peux donc apporter une réponse favorable à votre demande.

Cependant, j'ai demandé à la division des personnels enseignants de tenir compte, dans toute la mesure du possible, des vœux formulés par les entrants lors du mouvement intra pour la détermination de leur affectation sur BMP dans la phase d'ajustement. Par exemple, un enseignant ayant formulé des vœux établissements dans le département de Seine-et-Marne et étant affecté en zone de remplacement en Seine-Saint-Denis se verra proposer de préférence une affectation à l'année proche de ce département.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de ma meilleure considération.

le Recteur de l'Académie de Créteil

Bernard SAINT-GIRONS

Monsieur Gérard REQUIGNY  
Secrétaire général  
SNES FSU  
Section académique de Créteil

